

# Budget par activités



## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES DE 2013

Comme par les années passées, la volonté de continuer à offrir aux citoyens de Montréal des services de qualité, tout en respectant leur capacité de payer, a été au centre des préoccupations qui ont guidé la confection du budget de 2013.

Les éléments relatifs aux charges

Les principes d'une saine gestion des fonds publics, la prise en compte des politiques à incidences budgétaires et financières de même que la volonté de l'administration municipale de contenir la croissance des dépenses ont orienté la préparation de ce budget.

La croissance globale des dépenses de fonctionnement est de l'ordre de 2,8 %. Le budget de 2013 est donc à 4 878,8 M\$, en hausse de 135,2 M\$.

Ainsi, les unités d'affaires centrales se sont vu attribuer les rajustements budgétaires nécessaires pour assumer leur coût d'indexation de la main-d'œuvre ainsi qu'une indexation des autres familles de dépenses de l'ordre de 2,2 %. Néanmoins, elles ont aussi reconduit le plan de resserrement de plus de 30 M\$ qu'elles avaient mis en place au budget de 2012, et ce, sans perturber le service à la clientèle.

En 2013, des économies sont également anticipées au niveau du chantier « Approvisionnement » et par la mise en place de la démarche de gestion allégée « Lean Management ».

Afin de réduire les coûts liés aux régimes de retraite, l'administration poursuivra l'exercice entamé en 2012 en vue de revoir le partage des coûts des régimes entre les parties ainsi que le partage des risques. Les négociations progressent entre les parties (Ville, syndicats, associations), et des comités techniques ont été créés, entre autres, avec les organismes gouvernementaux sur les aspects légaux et réglementaires.

Toujours au sujet des régimes de retraite, il faut mentionner que les mesures d'allégement qui ont été mises en place pour atténuer les charges financées par taxation au cours de 2012, soit 100 M\$, sont réduites à 80 M\$ pour le budget de 2013.

Également, un montant non récurrent de 17 M\$ a été ajouté au budget en prévision des élections municipales en novembre 2013.

Par ailleurs, le financement des arrondissements a fait l'objet de travaux particuliers. En effet, l'administration a dévoilé, en juin 2012, le nouveau modèle de financement des arrondissements. Le budget de 2013 intègre les premiers éléments de ce nouveau modèle :

- l'indexation des transferts aux arrondissements;
- la couverture des coûts liés au développement immobilier;
- la révision du financement des bibliothèques;
- la mise à niveau des arrondissements sous-dotés.

De plus, la Ville cède aux arrondissements un espace fiscal de 5 ¢ par 100 \$ d'évaluation. La cession de cet espace fiscal n'engendre aucun impact sur les charges fiscales des contribuables et contribue à augmenter l'autonomie financière des arrondissements tout en leur transférant le bénéfice de la croissance naturelle de l'assiette fiscale qui y est lié.

La réforme du financement des arrondissements sera complétée pour le budget de 2014.

Parmi les autres principales hypothèses qui ont guidé la confection du budget de 2013, il faut noter : un taux d'inflation de 2,2 %, une indexation salariale de 2 % ainsi qu'un taux d'intérêt pour les emprunts projetés de 5,5 %.

Les éléments relatifs aux revenus

Pour le budget du conseil d'agglomération, les revenus proviennent principalement d'un régime de quotes-parts versées par l'ensemble des villes liées, incluant Montréal. Globalement, les quotes-parts sont en hausse de 1,2 %.

Pour le budget du conseil municipal, les hypothèses sous-jacentes aux projections de revenus de taxes et de paiements tenant lieu de taxes sont basées sur une croissance anticipée des nouvelles valeurs foncières imposables et compensables de 2,1 milliards de dollars en 2013. Ces hypothèses s'appuient sur des statistiques historiques et sur l'analyse des projets de construction dans le contexte économique anticipé.

Parmi les autres éléments relatifs aux revenus qui ont été considérés, il est à noter les points suivants :

- l'augmentation des charges fiscales générales limitée à 2,2 %;
- l'annualisation de la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade, introduite en 2011 et qui devrait générer 6 M\$ supplémentaires;
- l'augmentation des tarifs des stationnements extérieurs qui devrait procurer des revenus supplémentaires de 8,8 M\$;
- le maintien de l'utilisation des surplus des années antérieures, pour une valeur de 65 M\$;
- l'utilisation d'une somme de 5,6 M\$ provenant de la réserve financière destinée à la voirie;
- le financement à long terme de la contribution municipale de 18,2 M\$ aux projets d'investissement liés au *Programme d'aide aux immobilisations en transport* de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL).

Enfin, un taux de 3 % a été utilisé pour les revenus des placements à long terme liés au fonds d'amortissement et un taux de 1,2 %, en ce qui a trait aux revenus de placements à court terme reliés à la gestion de l'encaisse.

## L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

L'état des activités de fonctionnement à des fins fiscales présente de façon sommaire le budget de fonctionnement de la Ville de Montréal selon les revenus, les charges, les quotes-parts au financement des activités de l'agglomération, les activités de financement et les affectations.

**Tableau 3**

**État des activités de fonctionnement à des fins fiscales – Budget de la Ville de Montréal**

(en milliers de dollars)

	RÉEL 2011 <sup>1</sup>	COMPARATIF GLOBAL 2012	BUDGET 2013			BUDGET GLOBAL 2013	ÉCART (%) 2013-2012
			CONSEIL MUNICIPAL	CONSEIL D'AGGLO- MÉRATION	TRANSACTIONS INTERENTITÉS À ÉLIMINER <sup>2</sup>		
<b>REVENUS</b>							
Taxes	2 746 059,4	2 857 190,2	2 916 433,6	42 740,3	0,0	<b>2 959 173,9</b>	3,6
Paiements tenant lieu de taxes	227 816,4	233 377,5	242 989,6	0,0	0,0	<b>242 989,6</b>	4,1
Quotes-parts	378 785,9	393 326,3	0,0	2 147 598,3	(1 750 964,9)	<b>396 633,4</b>	0,8
Services rendus et autres revenus	820 214,4	801 295,9	635 984,4	218 083,3	(20 731,7)	<b>833 336,0</b>	4,0
Transferts	367 108,0	344 239,9	199 530,6	149 192,2	0,0	<b>348 722,8</b>	1,3
<b>TOTAL – REVENUS</b>	<b>4 539 984,1</b>	<b>4 629 429,8</b>	<b>3 994 938,2</b>	<b>2 557 614,1</b>	<b>(1 771 696,6)</b>	<b>4 780 855,7</b>	<b>3,3</b>
<b>CHARGES</b>							
Administration générale	844 529,5	977 881,6	592 840,4	419 353,7	(20 438,6)	<b>991 755,5</b>	1,4
Sécurité publique	954 971,9	998 720,0	18 141,5	1 018 010,4	0,0	<b>1 036 151,9</b>	3,7
Transport	786 295,3	808 012,0	368 971,1	470 198,3	0,0	<b>839 169,4</b>	3,9
Hygiène du milieu	382 277,5	414 924,7	199 944,8	235 753,7	0,0	<b>435 698,5</b>	5,0
Santé et bien-être	90 051,0	94 257,2	59 070,7	36 206,6	0,0	<b>95 277,3</b>	1,1
Aménagement, urbanisme et développement	190 906,3	209 123,8	149 657,3	75 982,3	(293,1)	<b>225 346,5</b>	7,8
Loisirs et culture	471 703,9	464 913,9	399 648,8	81 018,8	0,0	<b>480 667,6</b>	3,4
Frais de financement	388 281,8	393 688,3	252 276,2	133 987,7	0,0	<b>386 263,9</b>	(1,9)
<b>TOTAL – CHARGES</b>	<b>4 109 017,2</b>	<b>4 361 521,5</b>	<b>2 040 550,8</b>	<b>2 470 511,5</b>	<b>(20 731,7)</b>	<b>4 490 330,6</b>	<b>3,0</b>
<b>QUOTES-PARTS POUR LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1 750 964,9</b>	<b>0,0</b>	<b>(1 750 964,9)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>FINANCEMENT - REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME</b>	<b>376 004,1</b>	<b>382 165,5</b>	<b>231 792,3</b>	<b>156 724,7</b>	<b>0,0</b>	<b>388 517,0</b>	<b>1,7</b>
<b>TOTAL – CHARGES, QUOTES-PARTS ET FINANCEMENT</b>	<b>4 485 021,3</b>	<b>4 743 687,0</b>	<b>4 023 308,0</b>	<b>2 627 236,2</b>	<b>(1 771 696,6)</b>	<b>4 878 847,6</b>	<b>2,8</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT AFFECTATIONS</b>	<b>54 962,8</b>	<b>(114 257,2)</b>	<b>(28 369,8)</b>	<b>(69 622,1)</b>	<b>-</b>	<b>(97 991,9)</b>	
<b>AFFECTATIONS</b>							
Activités d'immobilisations	(23 245,3)	(30 581,2)	(20 689,3)	(14 093,7)	0,0	<b>(34 783,0)</b>	
Remboursement de capital	0,0	(32 166,8)	(23 997,2)	(7 714,7)	0,0	<b>(31 711,9)</b>	
Excédent (déficit) de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	(15 926,2)	84 188,8	80 460,4	750,0	0,0	<b>81 210,4</b>	
Réserves financières – Fonds de l'eau	0,0	(60 340,7)	(7 301,7)	(25 922,0)	0,0	<b>(33 223,7)</b>	
Montants à pourvoir dans le futur	63 438,5	153 157,1	(102,4)	116 602,5	0,0	<b>116 500,1</b>	
<b>TOTAL - AFFECTATIONS</b>	<b>24 267,0</b>	<b>114 257,2</b>	<b>28 369,8</b>	<b>69 622,1</b>	<b>-</b>	<b>97 991,9</b>	
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES</b>	<b>79 229,8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

<sup>1</sup> Le réel 2011 a été ajusté afin de le rendre comparable au budget de 2013.

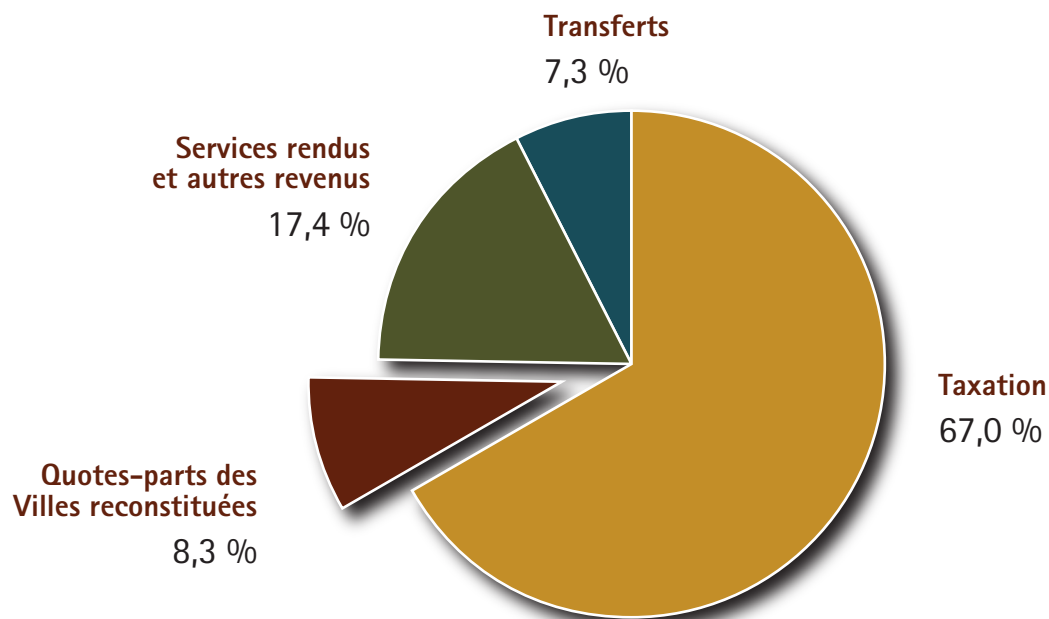
<sup>2</sup> Les transactions à éliminer résultent d'échanges de services facturés entre unités d'affaires. Ces éliminations portent sur deux types de transactions, soit les transactions internes résultant d'échanges de services facturés entre unités d'affaires au sein d'une même entité comptable et les transactions interentités résultant d'échanges de services facturés entre unités d'affaires dont le fournisseur est dans une entité comptable différente de celle du client (municipal et agglomération).

**Tableau 4**  
**État des activités de fonctionnement à des fins fiscales – Budgets du conseil municipal et du conseil d'agglomération**

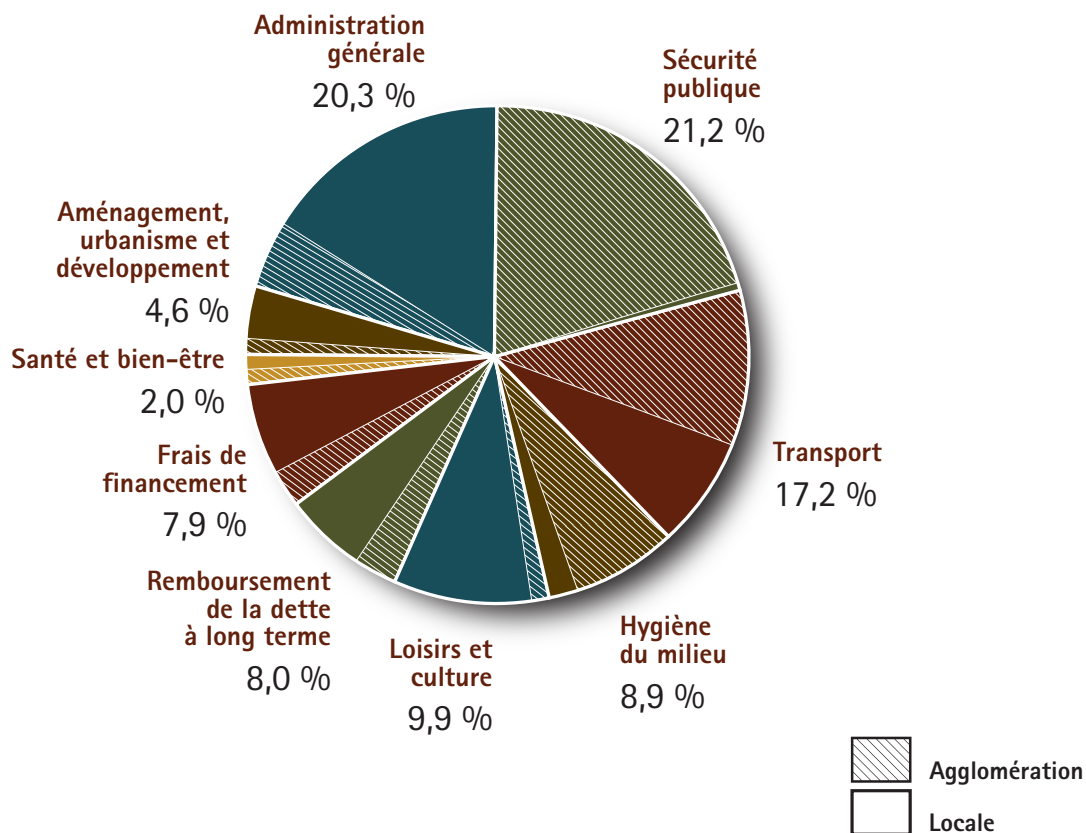
(en milliers de dollars)

	CONSEIL MUNICIPAL			CONSEIL D'AGGLOMÉRATION		
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%) 2013-2012	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%) 2013-2012
<b>REVENUS</b>						
Taxes	2 820 449,9	<b>2 916 433,6</b>	3,4	36 740,3	<b>42 740,3</b>	16,3
Paiements tenant lieu de taxes	233 377,5	<b>242 989,6</b>	4,1	0,0	<b>0,0</b>	-
Quotes-parts	0,0	<b>0,0</b>	-	2 123 024,9	<b>2 147 598,3</b>	1,2
Services rendus et autres revenus	612 662,7	<b>635 984,4</b>	3,8	209 374,5	<b>218 083,3</b>	4,2
Transferts	184 983,1	<b>199 530,6</b>	7,9	159 256,8	<b>149 192,2</b>	(6,3)
<b>TOTAL – REVENUS</b>	<b>3 851 473,2</b>	<b>3 994 938,2</b>	3,7	<b>2 528 396,5</b>	<b>2 557 614,1</b>	1,2
<b>CHARGES</b>						
Administration générale	549 642,1	<b>592 840,4</b>	7,9	448 687,7	<b>419 353,7</b>	(6,5)
Sécurité publique	17 661,0	<b>18 141,5</b>	2,7	981 059,0	<b>1 018 010,4</b>	3,8
Transport	350 170,7	<b>368 971,1</b>	5,4	457 841,3	<b>470 198,3</b>	2,7
Hygiène du milieu	190 488,3	<b>199 944,8</b>	5,0	224 436,4	<b>235 753,7</b>	5,0
Santé et bien-être	59 162,8	<b>59 070,7</b>	(0,2)	35 094,4	<b>36 206,6</b>	3,2
Aménagement, urbanisme et développement	142 057,4	<b>149 657,3</b>	5,3	67 359,5	<b>75 982,3</b>	12,8
Loisirs et culture	388 882,4	<b>399 648,8</b>	2,8	76 031,5	<b>81 018,8</b>	6,6
Frais de financement	253 968,2	<b>252 276,2</b>	(0,7)	139 720,1	<b>133 987,7</b>	(4,1)
<b>TOTAL – CHARGES</b>	<b>1 952 032,9</b>	<b>2 040 550,8</b>	4,5	<b>2 430 229,9</b>	<b>2 470 511,5</b>	1,7
<b>QUOTES-PARTS POUR LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION</b>	<b>1 729 698,6</b>	<b>1 750 964,9</b>	1,2	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	-
<b>FINANCEMENT - REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME</b>	<b>221 044,4</b>	<b>231 792,3</b>	4,9	<b>161 121,1</b>	<b>156 724,7</b>	(2,7)
<b>TOTAL – CHARGES, QUOTES-PARTS ET FINANCEMENT</b>	<b>3 902 775,9</b>	<b>4 023 308,0</b>	3,1	<b>2 591 351,0</b>	<b>2 627 236,2</b>	1,4
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT AFFECTATIONS</b>	<b>(51 302,7)</b>	<b>(28 369,8)</b>		<b>(62 954,5)</b>	<b>(69 622,1)</b>	
<b>AFFECTATIONS</b>						
Activités d'immobilisations	(19 743,0)	<b>(20 689,3)</b>		(10 838,2)	<b>(14 093,7)</b>	
Remboursement de capital	(24 452,1)	<b>(23 997,2)</b>		(7 714,7)	<b>(7 714,7)</b>	
Excédent (déficit) de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	81 252,2	<b>80 460,4</b>		2 936,6	<b>750,0</b>	
Réserves financières – Fonds de l'eau	(6 603,6)	<b>(7 301,7)</b>		(53 737,1)	<b>(25 922,0)</b>	
Montants à pourvoir dans le futur	20 849,2	<b>(102,4)</b>		132 307,9	<b>116 602,5</b>	
<b>TOTAL - AFFECTATIONS</b>	<b>51 302,7</b>	<b>28 369,8</b>		<b>62 954,5</b>	<b>69 622,1</b>	
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	

**Graphique 1**  
**Provenance des revenus**



**Graphique 2**  
**Charges par fonctions**





## L'ANALYSE DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – REVENUS

La présente section fait l'analyse des activités de fonctionnement au regard des revenus du budget du conseil municipal et du budget du conseil d'agglomération.

Les taxes et paiements tenant lieu de taxes

**Tableau 5**  
**Taxes et paiements tenant lieu de taxes – Sommaire**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			GLOBAL
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	BUDGET 2013
<b>TAXES</b>							
Taxes sur la valeur foncière	2 740 309,3	<b>2 831 112,3</b>	3,3	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>2 831 112,3</b>
Taxes sur une autre base	80 140,6	<b>85 321,3</b>	6,5	36 740,3	<b>42 740,3</b>	16,3	<b>128 061,6</b>
	2 820 449,9	<b>2 916 433,6</b>	3,4	36 740,3	<b>42 740,3</b>	16,3	<b>2 959 173,9</b>
<b>PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES</b>							
Gouvernement du Québec	188 019,6	<b>194 244,6</b>	3,3	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>194 244,6</b>
Gouvernement du Canada	34 157,8	<b>37 179,4</b>	8,8	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>37 179,4</b>
Organismes municipaux	8 655,4	<b>8 967,7</b>	3,6	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>8 967,7</b>
Autres organismes compensables	2 544,7	<b>2 597,9</b>	2,1	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>2 597,9</b>
	233 377,5	<b>242 989,6</b>	4,1	-	-	-	<b>242 989,6</b>
<b>TOTAL</b>	3 053 827,4	<b>3 159 423,2</b>	3,5	36 740,3	<b>42 740,3</b>	16,3	<b>3 202 163,5</b>

### Budget municipal

En 2013, les revenus de taxes et de paiements tenant lieu de taxes sont en hausse de 105,6 M\$.

La variation de ces revenus s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une augmentation des charges fiscales générales de 2,2 % qui génère des revenus supplémentaires de 64,9 M\$ en taxes et paiements tenant lieu de taxes;
- la croissance immobilière anticipée qui, par l'ajout de 1,7 milliard de dollars en nouvelles valeurs foncières imposables et de 400 M\$ en nouvelles valeurs compensables, permet de générer des revenus de 30 M\$;
- une augmentation de 8,8 M\$ des revenus de la taxe foncière sur les parcs de stationnement, hausse qui touche les parcs de stationnement extérieurs.

### Budget de l'agglomération

En 2013, les revenus de taxes sont en hausse de 6 M\$ en raison de l'augmentation des revenus de la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade (TIV). Cette taxe a été instaurée en juillet 2011 sur le territoire de l'agglomération afin de contribuer au financement de la Société de transport de Montréal. Compte tenu de son introduction en cours d'année, les revenus prévus passent de 26 M\$ au budget de 2012 à 32 M\$ au budget de 2013, tout en maintenant la taxe à 45 \$ par véhicule de promenade immatriculé.

Par ailleurs, le revenu de la taxe municipale destinée à financer les centres d'urgence 9-1-1 demeure à 10,7 M\$.

**Tableau 6**  
**Taxes et paiements tenant lieu de taxes – Détail**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			GLOBAL
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	BUDGET 2013
<b>TAXES ET PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES BASÉS SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>							
Taxe générale	2 372 435,6	<b>2 369 611,9</b>	(0,1)	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>2 369 611,9</b>
Taxes de secteur							
Taxes relatives aux services	23 042,8	<b>110 543,3</b>	379,7	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>110 543,3</b>
Taxes relatives aux investissements	74 350,5	<b>79 903,6</b>	7,5	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>79 903,6</b>
	97 393,3	<b>190 446,9</b>	95,5	-	-	-	<b>190 446,9</b>
Taxe relative à l'eau	322 377,8	<b>324 067,9</b>	0,5	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>324 067,9</b>
Taxe relative à la voirie	17 300,0	<b>17 300,0</b>	-	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>17 300,0</b>
Compensation pour les immeubles des réseaux	149 352,8	<b>155 268,3</b>	4,0	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>155 268,3</b>
Organismes municipaux et autres organismes compensables	11 200,1	<b>11 565,6</b>	3,3	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>11 565,6</b>
Taxes sur les terrains vagues non desservis	842,2	<b>815,3</b>	(3,2)	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>815,3</b>
	2 970 901,8	<b>3 069 075,9</b>	3,3	-	-	-	<b>3 069 075,9</b>
<b>TAXES ET PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES SUR UNE AUTRE BASE</b>							
Tarifification pour services municipaux							
Eau	26 728,6	<b>26 070,2</b>	(2,5)	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>26 070,2</b>
Matières résiduelles	13 526,3	<b>13 596,6</b>	0,5	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>13 596,6</b>
Autres	757,9	<b>681,9</b>	(10,0)	10 740,3	<b>10 740,3</b>	-	<b>11 422,2</b>
	41 012,8	<b>40 348,7</b>	(1,6)	10 740,3	<b>10 740,3</b>	-	<b>51 089,0</b>
Service de la dette	12 477,5	<b>11 649,7</b>	(6,6)	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>11 649,7</b>
Taxe sur les parcs de stationnement	18 732,5	<b>27 498,7</b>	46,8	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>27 498,7</b>
Taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade	0,0	<b>0,0</b>	-	26 000,0	<b>32 000,0</b>	23,1	<b>32 000,0</b>
Autres	10 702,8	<b>10 850,2</b>	1,4	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>10 850,2</b>
	82 925,6	<b>90 347,3</b>	8,9	36 740,3	<b>42 740,3</b>	16,3	<b>133 087,6</b>
<b>TOTAL</b>	3 053 827,4	<b>3 159 423,2</b>	3,5	36 740,3	<b>42 740,3</b>	16,3	<b>3 202 163,5</b>

### *Budget municipal*

Malgré une hausse des revenus de taxes et des paiements tenant lieu de taxes, nous observons une diminution de la taxe foncière générale. Cela est dû à la réforme du financement des arrondissements. En effet, la ville-centre libère en 2013 un espace fiscal de 5 ¢ par 100 \$ d'évaluation. Ainsi, une partie de la taxe foncière générale, représentant environ 87 M\$, est transférée vers les taxes de secteur relatives aux services. Ce transfert se fait à coût nul pour l'ensemble des contribuables.

## Les quotes-parts

**Tableau 7**  
**Quotes-parts**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			TRANSACTIONS INTERENTITÉS À ÉLIMINER	GLOBAL BUDGET 2013
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)		
<b>QUOTES-PARTS</b>					
Dépenses générales	1 817 894,7	<b>1 856 101,7</b>	2,1	<b>(1 508 111,9)</b>	<b>347 989,8</b>
Service de l'eau	104 990,1	<b>106 482,4</b>	1,4	<b>(86 518,6)</b>	<b>19 963,8</b>
Réserve financière de l'eau	108 800,0	<b>92 400,0</b>	(15,1)	<b>(75 076,5)</b>	<b>17 323,5</b>
Alimentation en eau potable	50 858,6	<b>52 004,2</b>	2,3	<b>(47 879,3)</b>	<b>4 124,9</b>
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	31 000,6	<b>29 934,4</b>	(3,4)	<b>(27 594,7)</b>	<b>2 339,7</b>
Service des premiers répondants	6 430,2	<b>7 026,1</b>	9,3	<b>(5 783,9)</b>	<b>1 242,2</b>
Financement des investissements admissibles à la TECQ	3 050,7	<b>3 649,5</b>	19,6	<b>0,0</b>	<b>3 649,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 123 024,9</b>	<b>2 147 598,3</b>	<b>1,2</b>	<b>(1 750 964,9)</b>	<b>396 633,4</b>

*Budget de l'agglomération*

En 2013, les revenus de quotes-parts de l'agglomération de Montréal sont en hausse de 24,6 M\$.

La variation de ces revenus s'explique principalement par les mesures suivantes :

- une augmentation des charges d'agglomération de 35,9 M\$;
- une augmentation des besoins de financement par quotes-parts de 34,7 M\$, à la suite de la baisse globale des montants d'affectations;
- une hausse des autres revenus de 4,6 M\$ qui diminue les besoins de financement par quotes-parts.

**Transactions interentités à éliminer**

Les transactions à éliminer, présentées dans le tableau ci-dessus, illustrent la part montréalaise des charges qui sont sous la responsabilité du conseil d'agglomération (quotes-parts). Puisque ces transactions résultent d'échanges de services entre le budget du conseil municipal et celui du conseil d'agglomération, elles sont éliminées dans le budget global de la Ville de Montréal.

## Les services rendus et autres revenus

**Tableau 8**  
**Services rendus et autres revenus**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			TRANSACTIONS INTERENTITÉS À ÉLIMINER	GLOBAL BUDGET 2013
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)		
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>	100,0	<b>100,0</b>	-	274,4	<b>274,4</b>	-	<b>0,0</b>	<b>374,4</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>	247 040,9	<b>263 512,5</b>	6,7	60 026,6	<b>67 068,1</b>	11,7	<b>(20 731,7)</b>	<b>309 848,9</b>
<b>AUTRES REVENUS</b>								
Imposition de droits								
Licences et permis	19 830,6	<b>25 990,2</b>	31,1	1 969,2	<b>1 969,2</b>	-	<b>0,0</b>	<b>27 959,4</b>
Droits de mutation immobilière	120 730,9	<b>120 730,9</b>	-	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>0,0</b>	<b>120 730,9</b>
	140 561,5	<b>146 721,1</b>	4,4	1 969,2	<b>1 969,2</b>	-	-	<b>148 690,3</b>
Amendes et pénalités								
Contraventions – circulation et stationnement	99 740,7	<b>103 409,2</b>	3,7	75 763,7	<b>74 747,4</b>	(1,3)	<b>0,0</b>	<b>178 156,6</b>
Autres – amendes et pénalités	2 605,8	<b>2 564,2</b>	(1,6)	13 463,3	<b>16 475,3</b>	22,4	<b>0,0</b>	<b>19 039,5</b>
	102 346,5	<b>105 973,4</b>	3,5	89 227,0	<b>91 222,7</b>	2,2	-	<b>197 196,1</b>
Intérêts								
Arriérés de taxes	8 254,1	<b>9 678,6</b>	17,3	(583,6)	<b>(513,1)</b>	(12,1)	<b>0,0</b>	<b>9 165,5</b>
Fonds d'amortissement	31 014,0	<b>31 701,9</b>	2,2	17 586,0	<b>17 271,9</b>	(1,8)	<b>0,0</b>	<b>48 973,8</b>
Encaisse et autres intérêts	31 230,9	<b>31 486,5</b>	0,8	18 700,0	<b>18 177,5</b>	(2,8)	<b>0,0</b>	<b>49 664,0</b>
	70 499,0	<b>72 867,0</b>	3,4	35 702,4	<b>34 936,3</b>	(2,1)	-	<b>107 803,3</b>
Cession d'éléments d'actif	20 296,8	<b>13 650,8</b>	(32,7)	360,0	<b>360,0</b>	-	<b>0,0</b>	<b>14 010,8</b>
Contributions des organismes municipaux	24 428,0	<b>24 428,0</b>	-	21 300,0	<b>21 300,0</b>	-	<b>0,0</b>	<b>45 728,0</b>
Autres	7 390,0	<b>8 731,6</b>	18,2	514,9	<b>952,6</b>	85,0	<b>0,0</b>	<b>9 684,2</b>
<b>TOTAL – AUTRES REVENUS</b>	365 521,8	<b>372 371,9</b>	1,9	149 073,5	<b>150 740,8</b>	1,1	-	<b>523 112,7</b>
<b>TOTAL – SERVICES RENDUS ET AUTRES REVENUS</b>	612 662,7	<b>635 984,4</b>	3,8	209 374,5	<b>218 083,3</b>	4,2	<b>(20 731,7)</b>	<b>833 336,0</b>

**Services rendus aux organismes municipaux**

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et pour des cas d'urgence.

*Budget municipal*

Cette catégorie présente le revenu résultant de l'entente conclue entre l'arrondissement du Sud-Ouest et la Ville de Westmount concernant le déneigement.

*Budget de l'agglomération*

Le revenu de 0,3 M\$ représente le montant de la vente d'eau à la municipalité de Charlemagne.

**Autres services rendus**

Cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

*Budget municipal*

En 2013, ce poste budgétaire est en hausse de 16,5 M\$. Les principaux éléments de variation proviennent d'Espace pour la vie où les revenus du planétarium sont en croissance de 4,2 M\$ et où sont prévus des revenus supplémentaires de 9 M\$ pour les Mosaïcultures internationales.

*Budget de l'agglomération*

Ce poste budgétaire est en hausse de 7,1 M\$. Les principaux éléments de variation de ce poste sont une hausse de 2,4 M\$ au Service de police, notamment pour l'entente sur le partage des produits de la criminalité avec le ministère du Revenu du Québec et le reclassement des revenus de 4,1 M\$ relatifs à l'inspection des aliments qui jadis se trouvaient dans la section des « Transferts gouvernementaux ».

**Autres revenus**

Les revenus comptabilisés dans cette rubrique sont répartis selon la nature des revenus : imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts, cessions d'éléments d'actif, contributions des organismes municipaux et autres.

*Budget municipal*

Ces revenus sont en hausse de 6,9 M\$, qui s'explique notamment par :

- une hausse de 6,2 M\$ provenant des licences et permis;
- une hausse de 3,7 M\$ provenant des amendes et pénalités;
- une baisse de 6,6 M\$ relativement à la vente d'éléments d'actifs qui s'explique par une correction de la prévision et par la cession aux arrondissements d'une portion de 4,3 M\$ de ces revenus. Cette cession est prévue dans le nouveau modèle pour le financement des arrondissements approuvé par l'administration;
- une hausse de 1,3 M\$ attribuable, entre autres, à une augmentation des primes provenant principalement de l'émission d'obligations.

*Budget de l'agglomération*

Cette catégorie de revenus est en hausse de 1,6 M\$. Ce montant comprend notamment :

- la perception des amendes et des pénalités qui est en hausse de 2 M\$;
- les revenus d'intérêts qui sont légèrement en baisse de 0,8 M\$.

**Transactions interentités à éliminer**

Les transactions à éliminer résultent d'échanges de services facturés entre unités d'affaires. Dans la catégorie des services rendus et autres revenus, les transactions à éliminer se composent principalement d'un montant de 12,1 M\$ pour la facturation immobilière et d'un montant de 8,6 M\$ pour le Centre des services partagés – matériel roulant et ateliers.

## Les transferts

**Tableau 9****Transferts**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			GLOBAL
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	BUDGET 2013
<b>TRANSFERTS DE DROITS</b>							
Subventions du gouvernement du Québec							
Compensation relative au pacte fiscal	37 062,0	50 000,0	34,9	45 672,1	45 000,0	(1,5)	95 000,0
Soutien financier au rôle de métropole du Québec	25 000,0	25 000,0	-	0,0	0,0	-	25 000,0
Autres	46 800,0	45 900,0	(1,9)	0,0	0,0	-	45 900,0
	108 862,0	120 900,0	11,1	45 672,1	45 000,0	(1,5)	165 900,0
<b>TRANSFERTS LIÉS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS</b>							
Subventions gouvernementales							
Relatives aux frais de financement de la dette à long terme	18 117,9	16 090,6	(11,2)	41 117,0	38 717,4	(5,8)	54 808,0
Relatives aux activités de fonctionnement	57 959,2	62 499,5	7,8	71 642,7	64 749,8	(9,6)	127 249,3
Autres transferts liés à des ententes de partage de frais pour des activités de fonctionnement	44,0	40,5	(8,0)	825,0	725,0	(12,1)	765,5
	76 121,1	78 630,6	3,3	113 584,7	104 192,2	(8,3)	182 822,8
<b>TOTAL</b>	184 983,1	199 530,6	7,9	159 256,8	149 192,2	(6,3)	348 722,8

**Transferts de droits**

Les « transferts de droits » sont des subventions que le gouvernement verse à la Ville de Montréal et qui ne sont pas associés à une activité spécifique.

*Budget municipal*

Les transferts de droits sont en hausse de 12 M\$. Le principal élément de variation de cette catégorie est notre estimation de la hausse de la compensation du gouvernement du Québec provenant de l'*Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier* (pacte fiscal). Cette augmentation s'explique par une croissance du niveau des dépenses taxables réelles, ce qui entraîne une hausse de la remise partielle de l'équivalent de la taxe de vente provinciale. Il faut rappeler que le montant anticipé en 2013 provenant de cette entente est établi en fonction des dépenses réelles de 2011.

*Budget de l'agglomération*

Les transferts de droits sont en baisse de 0,7 M\$. L'élément de variation est relatif à la compensation du gouvernement du Québec provenant de l'*Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier*.

**Transferts liés à des ententes de partage de frais et autres transferts**

Cette rubrique comprend les revenus de transferts qui sont destinés à des fins précises. Ces transferts se divisent en deux catégories : d'une part, les transferts associés au remboursement des frais de financement de la dette à long terme et, d'autre part, ceux associés aux activités de fonctionnement.

Subventions gouvernementales relatives aux frais de financement de la dette à long terme

Cette catégorie regroupe les subventions que la Ville reçoit des gouvernements fédéral et provincial lorsqu'elle finance des projets au moyen d'emprunts à long terme.

**Tableau 10****Subventions gouvernementales relatives aux frais de financement de la dette à long terme***(en milliers de dollars)*

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			GLOBAL
	COMPARATIF	BUDGET	ÉCART	COMPARATIF	BUDGET	ÉCART	BUDGET
	2012	2013	(%)	2012	2013	(%)	2013
Refinancement du déficit actuariel initial	11 391,6	<b>11 170,7</b>	(1,9)	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>11 170,7</b>
Rénovation urbaine	3 629,3	<b>3 044,9</b>	(16,1)	1 235,9	<b>1 252,3</b>	1,3	<b>4 297,2</b>
Hygiène du milieu	459,6	<b>478,4</b>	4,1	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>478,4</b>
Transport et voirie	2 617,9	<b>1 220,8</b>	(53,4)	1 955,0	<b>1 370,3</b>	(29,9)	<b>2 591,1</b>
Traitement des eaux usées	0,0	<b>0,0</b>	-	27 238,0	<b>25 716,6</b>	(5,6)	<b>25 716,6</b>
Transport en commun - métro	0,0	<b>0,0</b>	-	10 650,9	<b>10 346,0</b>	(2,9)	<b>10 346,0</b>
Autres	19,5	<b>175,8</b>	801,5	37,2	<b>32,2</b>	(13,4)	<b>208,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 117,9</b>	<b>16 090,6</b>	(11,2)	<b>41 117,0</b>	<b>38 717,4</b>	(5,8)	<b>54 808,0</b>

*Budget municipal*

Les transferts liés au remboursement des frais de financement de la dette à long terme sont en baisse de 2 M\$. Cette baisse est attribuable à la diminution des dettes admissibles aux subventions, principalement pour le transport et la voirie.

*Budget de l'agglomération*

Les transferts liés au remboursement des frais de financement de la dette à long terme sont en baisse de 2,4 M\$. De fait, elle est attribuable à la diminution des dettes admissibles aux subventions, plus spécifiquement, celles relatives au traitement des eaux usées et au transport en commun (métro).

Subventions gouvernementales relatives aux activités de fonctionnement

Cette catégorie regroupe les subventions associées à des programmes que la Ville met en œuvre et administre pour le compte des gouvernements fédéral et provincial ou conjointement avec ces derniers.

**Tableau 11****Subventions gouvernementales relatives aux activités de fonctionnement***(en milliers de dollars)*

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			GLOBAL
	COMPARATIF	BUDGET	ÉCART	COMPARATIF	BUDGET	ÉCART	BUDGET
	2012	2013	(%)	2012	2013	(%)	2013
Gestion des matières résiduelles	26 400,0	<b>29 500,0</b>	11,7	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>29 500,0</b>
Projets « Montréal 2025 »	12 106,6	<b>12 767,1</b>	5,5	15 038,6	<b>12 319,7</b>	(18,1)	<b>25 086,8</b>
Rénovation urbaine	13 647,9	<b>14 147,9</b>	3,7	5 099,0	<b>5 099,0</b>	-	<b>19 246,9</b>
Développement économique local	0,0	<b>0,0</b>	-	15 580,9	<b>15 580,9</b>	-	<b>15 580,9</b>
Sécurité publique (police)	0,0	<b>0,0</b>	-	9 028,3	<b>9 082,3</b>	0,6	<b>9 082,3</b>
Lutte à la pauvreté	0,0	<b>0,0</b>	-	9 000,0	<b>9 000,0</b>	-	<b>9 000,0</b>
Projet des premiers répondants	0,0	<b>0,0</b>	-	7 953,0	<b>7 953,0</b>	-	<b>7 953,0</b>
Loisirs et culture	5 623,3	<b>5 903,1</b>	5,0	70,0	<b>70,0</b>	-	<b>5 973,1</b>
Inspection des aliments	0,0	<b>0,0</b>	-	4 178,0	<b>0,0</b>	(100,0)	-
Application de la loi	57,5	<b>57,5</b>	-	3 012,0	<b>3 012,0</b>	-	<b>3 069,5</b>
Violence conjugale	0,0	<b>0,0</b>	-	2 000,0	<b>1 950,0</b>	(2,5)	<b>1 950,0</b>
Autres	123,9	<b>123,9</b>	-	682,9	<b>682,9</b>	-	<b>806,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>57 959,2</b>	<b>62 499,5</b>	7,8	<b>71 642,7</b>	<b>64 749,8</b>	(9,6)	<b>127 249,3</b>

### *Budget municipal*

Les subventions relatives aux activités de fonctionnement sont en hausse de 4,5 M\$. L'élément principal expliquant l'écart est la révision à la hausse des redevances anticipées en vertu du *Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables*.

### *Budget de l'agglomération*

Les subventions relatives aux activités de fonctionnement sont en baisse de 6,9 M\$. Parmi les principaux éléments expliquant cet écart, il est à noter :

- une baisse de 2,7 M\$ des subventions que le gouvernement du Québec accorde à des projets s'inscrivant dans la stratégie de développement *Imaginer – Réaliser Montréal 2025*;
- le reclassement des revenus de 4,2 M\$ relatifs à l'inspection des aliments vers la catégorie « Autres services rendus ».

### **Autres transferts liés à des ententes de partage de frais pour des activités de fonctionnement**

#### *Budget de l'agglomération*

Le budget de cette rubrique est en baisse de 0,1 M\$. Cette diminution provient d'une révision de la projection pour le grand prix cycliste Pro-Tour.



## L'ANALYSE DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – CHARGES, QUOTES-PARTS ET FINANCEMENT

Cette section présente l'analyse des activités de fonctionnement pour les charges, les quotes-parts et le financement du budget du conseil municipal et du budget du conseil d'agglomération.

### LES CHARGES

#### Administration générale

**Tableau 12**  
**Charges d'administration générale**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			TRANSACTIONS INTERENTITÉS À ÉLIMINER	GLOBAL BUDGET 2013
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)		
Conseil municipal	47 829,4	51 660,2	8,0	1 636,9	1 083,5	(33,8)	0,0	52 743,7
Application de la loi	8 630,2	9 173,4	6,3	46 600,7	47 661,4	2,3	0,0	56 834,8
Gestion financière et administrative	207 577,5	231 142,3	11,4	4 883,1	0,0	(100,0)	(160,2)	230 982,1
Greffe	17 095,2	33 472,0	95,8	0,0	0,0	-	0,0	33 472,0
Évaluation	0,0	0,0	-	18 969,8	18 812,6	(0,8)	0,0	18 812,6
Gestion du personnel	40 772,9	47 580,2	16,7	0,0	0,0	-	0,0	47 580,2
Dépenses mixtes d'administration générale	(105 451,3)	(117 524,4)	11,4	105 451,3	117 524,4	11,4	0,0	-
Autres	333 188,2	337 336,7	1,2	271 145,9	234 271,8	(13,6)	(20 278,4)	551 330,1
<b>TOTAL</b>	<b>549 642,1</b>	<b>592 840,4</b>	<b>7,9</b>	<b>448 687,7</b>	<b>419 353,7</b>	<b>(6,5)</b>	<b>(20 438,6)</b>	<b>991 755,5</b>

#### Conseil municipal

Cette activité comprend principalement des charges reliées au conseil municipal, au comité exécutif, aux conseils d'arrondissement, au conseil d'agglomération et aux diverses commissions.

##### *Budget municipal*

Les crédits pour le conseil municipal sont en hausse de 3,8 M\$. Cette augmentation se situe notamment dans les arrondissements, pour 0,8 M\$ et à la Direction générale pour 3,2 M\$, soit une indexation de près de 1,1 M\$, des crédits supplémentaires de 0,4 M\$ pour le chantier de la démocratie et 1,2 M\$ pour la mise en place de la démarche de gestion allégée « Lean Management ».

##### *Budget de l'agglomération*

Des crédits de 1,1 M\$ sont prévus pour cette activité, notamment 0,6 M\$ pour le Secrétariat de liaison ainsi que 0,5 M\$ pour les frais de recherche et de secrétariat, conformément à la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal*.

#### Application de la loi

Cette activité regroupe les activités de gestion et de soutien liées aux lois et aux règlements des conseils municipaux et d'agglomération ainsi que les activités de la cour municipale et de la magistrature qui relèvent du conseil d'agglomération.

### *Budget municipal*

En 2013, les charges relatives à cette activité sont en hausse de 0,5 M\$.

### *Budget de l'agglomération*

Les crédits alloués à cette activité sont en hausse de 1,1 M\$, soit l'équivalent de l'indexation.

### **Gestion financière et administrative**

Cette activité comprend principalement des crédits affectés à la gestion des ressources financières et matérielles ainsi qu'à l'informatique.

### *Budget municipal*

Le montant global des crédits affectés à cette activité est en hausse de 23,6 M\$, dont 4,9 M\$ dans les arrondissements. Une augmentation de 6,9 M\$ est constatée à la suite de l'intégration de la fonction Finances, dont 4,9 M\$ proviennent du reclassement des crédits qui étaient budgétés en 2012 dans les dépenses d'agglomération. Le solde provient principalement de l'indexation ainsi que de transferts de budgets en provenance de diverses activités. De plus, le budget alloué aux technologies de l'information augmente de 2,9 M\$ afin d'améliorer le service aux utilisateurs.

### *Budget de l'agglomération*

La baisse de 4,9 M\$ correspond à un reclassement de ces dépenses vers le budget municipal, à la suite de l'intégration de la fonction Finances.

### **Greffe**

Cette activité regroupe des charges telles que les frais encourus pour l'application des règlements, la tenue, s'il y a lieu, de recensements, de référendums et d'élections, la rédaction de procès-verbaux des assemblées et de tout autre document officiel, le soutien aux instances, ainsi que la publication et la conservation des archives et des documents officiels.

### *Budget municipal*

Le total des crédits de cette activité est en hausse de 16,4 M\$ à la suite de l'ajout de 17 M\$ pour les coûts des élections municipales en 2013.

### **Évaluation**

Cette activité regroupe les charges reliées à la production des rôles fonciers.

### **Gestion du personnel**

Cette activité comprend les charges reliées à la gestion des ressources humaines telles que le recrutement et l'embauche du personnel ainsi que les relations de travail.

### *Budget municipal*

Les crédits affectés à la gestion du personnel sont en hausse de 6,8 M\$. Le budget du Service du capital humain et des communications augmente de 6,3 M\$ expliqué par l'indexation des ressources ainsi qu'un réaménagement des budgets entre activités. De plus, un budget supplémentaire de 0,8 M\$ a été alloué pour le programme de formation destiné aux gestionnaires de la Ville.

### Dépenses mixtes d'administration générale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les dépenses mixtes d'administration générale des services centraux de soutien (Direction générale, Finances, Capital humain et communications, etc.) sont budgétisées comme dépenses de nature « locale ». En contrepartie, une charge d'administration, calculée en vertu d'un taux défini par le Règlement sur les dépenses mixtes, est imputée au budget du conseil d'agglomération pour les dépenses d'administration générale, sous la rubrique « Dépenses mixtes d'administration générale ». Pour plus de renseignements sur la répartition des dépenses mixtes, voir l'annexe 2.

#### *Budget municipal*

Les crédits négatifs de 117,5 M\$ représentent les dépenses mixtes d'administration générale qui sont imputées au budget du conseil d'agglomération, conformément au Règlement sur les dépenses mixtes. Il s'agit d'une variation de 12 M\$. Cet écart résulte de l'augmentation des dépenses mixtes d'administration générale des unités de soutien, principalement à la suite de la centralisation des ressources destinées à la fonction Finances et à celles reliées à l'Approvisionnement.

#### *Budget de l'agglomération*

En 2013, les crédits inclus dans cette activité sont de 117,5 M\$, conformément au Règlement sur les dépenses mixtes. La variation de 12 M\$ résulte de la hausse des dépenses des unités de soutien, tel qu'il a été indiqué précédemment.

### Autres

Cette activité regroupe des postes budgétaires de natures diverses, y compris ceux ne pouvant être associés à une activité précise au moment de la préparation du budget. S'y trouvent, entre autres, les dépenses contingentes, les pertes possibles dans la perception, les charges en communications institutionnelles, certaines provisions pour les charges de rémunération (équité salariale, employés qui sont libérés syndicalement à temps plein et couverts institutionnellement, accidentés du travail en retour progressif, etc.) et les dépenses relatives aux régimes de retraite (services passés).

#### *Budget municipal*

Le total des crédits attribués au budget du conseil municipal pour l'activité « Autres » est en hausse de 4,1 M\$ et s'explique notamment par :

- une diminution de 12,9 M\$ pour les dépenses relatives aux régimes de retraite (services passés);
- des économies anticipées par la mise en place d'une démarche de gestion allégée « Lean Management » pour 9 M\$;
- des économies prévues à la suite de la révision des processus d'approvisionnement pour 5,3 M\$;
- des économies escomptées relativement aux régimes de retraite, pour 7,6 M\$;
- un ajout de 4,8 M\$ afin de réduire le recours à l'emprunt comme source de financement de certaines dépenses d'immobilisations telle la main-d'œuvre;
- une hausse de 27,3 M\$ à la suite d'ajustements techniques, notamment la centralisation de certaines dépenses à l'égard de la gestion immobilière et la facturation interne du matériel roulant;
- une augmentation de crédits pour les pertes sur perception de 2,3 M\$;
- une somme de 0,3 M\$ pour la contribution à l'Union des municipalités du Québec;
- une hausse de 0,8 M\$ des dépenses contingentes associée à l'accroissement du budget municipal.

### *Budget de l'agglomération*

Le total des crédits attribués au conseil d'agglomération pour cette activité est en baisse de 36,9 M\$. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

- une baisse de 19,2 M\$ des dépenses relatives aux régimes de retraite (services passés);
- des économies anticipées par la mise en place d'une gestion allégée « Lean Management » pour 12,5 M\$;
- des économies prévues à la suite de la révision des processus d'approvisionnement pour 2,7 M\$;
- des économies escomptées relativement aux régimes de retraite, pour 9,4 M\$;
- une hausse de 0,3 M\$ des dépenses contingentes, associée à un accroissement du budget d'agglomération;
- l'ajout de 3,2 M\$ afin de réduire le recours à l'utilisation de l'emprunt comme source de financement de certaines dépenses d'immobilisations, telle la main-d'œuvre;
- l'ajout de 0,6 M\$ pour les Jeux mondiaux des policiers et des pompiers – Montréal 2017.

### **Transactions à éliminer**

Les transactions à éliminer résultent d'échanges de services facturés entre unités d'affaires. Elles se composent principalement de frais de location, d'administration, de gestion, de formation, d'impression et de frais immobiliers.

## Sécurité publique

**Tableau 13**  
**Charges de sécurité publique**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			TRANSACTIONS INTERENTITÉS À ÉLIMINER	GLOBAL BUDGET 2013
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)		
Police	9 516,9	9 125,7	(4,1)	639 700,4	661 727,2	3,4	0,0	670 852,9
Sécurité incendie	0,0	0,0	-	332 364,3	346 422,9	4,2	0,0	346 422,9
Sécurité civile	1 281,5	1 509,8	17,8	1 210,7	1 421,2	17,4	0,0	2 931,0
Autres	6 862,6	7 506,0	9,4	7 783,6	8 439,1	8,4	0,0	15 945,1
<b>TOTAL</b>	17 661,0	18 141,5	2,7	981 059,0	1 018 010,4	3,8	-	1 036 151,9

### Police

Cette fonction comprend les charges associées à la protection de la vie et des biens des citoyens, au maintien de la paix et de la sécurité publique, à la prévention du crime et au respect des lois et règlements en vigueur.

#### Budget municipal

Une baisse de budget de 0,4 M\$ est constatée pour refléter la diminution d'un engagement financier relatif au régime de retraite des policiers qui étaient au service de la Ville de Montréal avant 1971.

#### Budget de l'agglomération

Les dépenses augmentent de 22 M\$ en 2013, essentiellement pour rencontrer les modalités et paramètres salariaux spécifiés par les conventions collectives. Par ailleurs, sur le plan du personnel policier, soulignons que le Service de police augmente son effectif de 50 années-personnes, augmentation qui s'explique par le maintien à l'emploi des policiers additionnels engagés en 2012, notamment pour assumer de nouveaux prêts de service en 2013.

### Sécurité incendie

Cette activité porte principalement sur la lutte contre les incendies pour ce qui est des interventions, de la prévention et des enquêtes. Également, elle comprend un volet associé au service de premiers répondants en cas d'urgence médicale.

#### Budget de l'agglomération

En 2013, le budget s'est accru de 14,1 M\$, soit une augmentation de 4,2 %. Cette augmentation est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une hausse de 2,9 M\$ du budget associé au plan quinquennal de mise en œuvre du schéma de couverture de risques;
- une augmentation de 9,9 M\$ de la rémunération globale liée à l'actualisation de la masse salariale conformément aux conventions collectives;
- une augmentation de 2,4 M\$ afin de répondre à des besoins urgents en équipement de combat des incendies.

### **Sécurité civile**

La sécurité civile regroupe les actions favorisant la prévention des sinistres et les interventions en cas de sinistres ou de désastres naturels. Elle comprend également les dépenses reliées à l'organisation et à la coordination des mesures d'urgence relevant du centre de sécurité civile du Service de la sécurité incendie.

### **Autres – Sécurité publique**

Cette activité concerne les budgets dédiés par les arrondissements au soutien de divers programmes municipaux de sécurité publique ainsi que les dépenses consacrées à la sécurité aux traverses des écoliers.

#### *Budget municipal*

L'essentiel de la hausse de 0,6 M\$ reflète les augmentations prévues pour les contrats de fourrière animale et les services de gardiennage et de sécurité sur le territoire des arrondissements.

#### *Budget de l'agglomération*

La hausse de 0,7 M\$ est associée à l'augmentation de la masse salariale des brigadiers scolaires sur le territoire de l'agglomération. Cette augmentation s'explique par les ajustements salariaux décrétés dans le cadre du programme sur l'équité salariale.

## Transport

**Tableau 14**  
**Charges de transport**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			GLOBAL
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	BUDGET 2013
<b>Réseau routier</b>							
Voirie municipale	128 192,1	<b>134 365,4</b>	4,8	1 412,3	<b>2 062,3</b>	46,0	<b>136 427,7</b>
Enlèvement de la neige	153 967,4	<b>158 410,7</b>	2,9	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>158 410,7</b>
Éclairage des rues	32 096,9	<b>33 682,0</b>	4,9	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>33 682,0</b>
Circulation et stationnement	35 762,1	<b>38 587,3</b>	7,9	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>38 587,3</b>
	<b>350 018,5</b>	<b>365 045,4</b>	4,3	<b>1 412,3</b>	<b>2 062,3</b>	46,0	<b>367 107,7</b>
<b>Transport collectif</b>	80,3	<b>80,3</b>	-	445 677,3	<b>459 877,3</b>	3,2	<b>459 957,6</b>
Autres	71,9	<b>3 845,4</b>	-	10 751,7	<b>8 258,7</b>	(23,2)	<b>12 104,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>350 170,7</b>	<b>368 971,1</b>	5,4	<b>457 841,3</b>	<b>470 198,3</b>	2,7	<b>839 169,4</b>

### Réseau routier

Cette fonction rassemble essentiellement les charges liées à la voirie municipale, à l'enlèvement de la neige, à l'éclairage des rues ainsi qu'à la circulation et au stationnement sur le réseau routier. La majorité de ces activités relève des compétences du conseil municipal.

En vertu de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal*, la compétence de l'agglomération sur le réseau de voirie se limite exclusivement à la détermination des normes minimales de gestion du réseau, des normes d'harmonisation, des règles de signalisation et de contrôle de la circulation et des fonctionnalités des voies artérielles, à la planification générale du réseau ainsi qu'aux travaux concernant certaines voies particulières. Ainsi, les activités d'agglomération couvrent particulièrement les activités d'arpentage foncier, de cartographie et de laboratoire d'ingénierie liées directement à la planification et à la surveillance des projets d'immobilisations en infrastructures.

### Budget municipal

L'accroissement du budget de 15 M\$ s'explique principalement par les éléments suivants :

- une augmentation de 8,1 M\$ relativement à la rémunération globale des ressources affectées à cette activité par les arrondissements. Cette hausse est attribuable, d'une part, à l'indexation de la masse salariale et, d'autre part, à l'ajout de ressources dédiées notamment à l'entretien de la chaussée et au marquage de rues;
- une augmentation de 2 M\$ aux budgets dédiés par les arrondissements aux contrats de déneigement et de transport de la neige;
- la constitution, par les arrondissements de Ville-Marie et du Sud-ouest, d'une réserve totalisant 1,7 M\$ pour divers contrats liés notamment à la réalisation de grands projets;
- une augmentation de 0,9 M\$ consacrée à la création de postes d'agents de stationnement afin de renforcer l'application de la réglementation sur le territoire de la Ville.

### Budget de l'agglomération

La hausse du budget de la voirie municipale découle d'une augmentation de 0,7 M\$ relative aux activités de géomatique et de planification intégrée et soutien aux opérations.

### **Transport collectif**

#### *Budget municipal*

Ce budget regroupe les montants consacrés à la navette fluviale Lachine-Châteauguay ainsi qu'au service de navette Batobus entre les parcs Saint-Louis et René-Lévesque, dans l'arrondissement de Lachine.

#### *Budget de l'agglomération*

Les crédits relatifs au transport collectif se composent des contributions versées à la Société de transport de Montréal (STM) et à l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

En 2013, le budget alloué au transport collectif s'est accru de 14,2 M\$. Cette variation s'explique par les éléments suivants :

- une augmentation de 15 M\$ de la participation de la Ville au financement des dépenses d'exploitation de la STM, portant ainsi la contribution de base de la Ville à 387,9 M\$ en 2013. Cette hausse s'explique essentiellement par les besoins croissants de la STM en termes d'amélioration des services;
- une baisse de 3,8 M\$ de la contribution de la Ville de Montréal au financement des immobilisations du PTI 2013-2015 de la STM, dans le cadre du programme d'aide financière de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL). Cette contribution est établie en fonction du niveau des investissements admissibles projetés par la STM;
- une augmentation de 3 M\$ de la contribution de la Ville de Montréal à l'AMT, attribuable essentiellement à la croissance de la richesse foncière uniformisée de la Ville de Montréal et des coûts d'exploitation des trains de banlieue.

### **Autres**

#### *Budget municipal*

Le budget dédié à cette fonction a augmenté de 3,8 M\$. Cette hausse reflète la correction de l'imputation de certaines dépenses associées au réseau artériel entre les budgets municipal et d'agglomération.

#### *Budget de l'agglomération*

En 2013, la baisse du budget de 2,5 M\$ reflète principalement :

- la correction de l'imputation de certaines dépenses associées au réseau artériel entre les budgets municipal et d'agglomération;
- la hausse de 0,8 M\$ pour les frais de perception de la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade (TVI) facturés par la Société d'assurance-automobile du Québec (SAAQ).



## Hygiène du milieu

**Tableau 15**  
**Charges d'hygiène du milieu**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			GLOBAL
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	BUDGET 2013
<b>Eau et égout</b>							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	719,4	542,6	(24,6)	60 276,1	51 063,5	(15,3)	51 606,1
Réseau de distribution de l'eau potable	51 729,7	56 236,3	8,7	12 355,0	26 865,2	117,4	83 101,5
Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-	60 486,8	62 128,0	2,7	62 128,0
Réseaux d'égout	27 387,7	33 245,9	21,4	8 819,3	12 832,6	45,5	46 078,5
	79 836,8	90 024,8	12,8	141 937,2	152 889,3	7,7	242 914,1
<b>Matières résiduelles</b>							
Déchets domestiques et assimilés	60 244,6	61 669,4	2,4	50 281,5	51 196,3	1,8	112 865,7
Matières recyclables et autres	43 675,3	40 901,6	(6,4)	23 846,3	22 840,8	(4,2)	63 742,4
	103 919,9	102 571,0	(1,3)	74 127,8	74 037,1	(0,1)	176 608,1
<b>Protection de l'environnement</b>							
Autres	5 765,6	6 426,7	11,5	8 371,4	8 827,3	5,4	15 254,0
	966,0	922,3	(4,5)	0,0	0,0	-	922,3
<b>TOTAL</b>	190 488,3	199 944,8	5,0	224 436,4	235 753,7	5,0	435 698,5

**Eau et égout**

Cette activité regroupe les charges associées, d'une part, à l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout, compétence qui relève du conseil municipal, et, d'autre part, à la production de l'eau potable, à l'interception et à l'assainissement des eaux usées ainsi qu'à l'entretien des réseaux principaux d'aqueduc et d'égout, compétences qui relèvent du conseil d'agglomération.

*Budget municipal*

Le budget de l'eau et de l'égout augmente de 10,2 M\$. Cette variation est attribuable principalement aux éléments suivants :

- une hausse du budget des arrondissements de 3,6 M\$ qui s'explique par les rajustements de la masse salariale conformément aux conventions collectives (1,8 M\$) ainsi que par une augmentation des biens et services pour refléter la réalité des opérations courantes relativement à cette activité (1,8 M);
- une hausse du budget de 6,6 M\$, liée à l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout à la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau, est justifiée par les variations suivantes :
  - l'augmentation budgétaire de 5,7 M\$ pour les activités d'entretien réalisées en collaboration avec les arrondissements;
  - la hausse de 0,4 M\$ en vue de désengorger la phase des études hydrauliques, ce qui favorisera l'accroissement du taux de réalisation des projets d'immobilisations sur les réseaux secondaires;
  - la hausse du budget de 0,5 M\$ quant à l'augmentation du nombre d'interventions à la suite des activités accrues d'auscultation des conduites d'égout et de dépistage de fuites d'eau.

### *Budget de l'agglomération*

La hausse de 11 M\$ constatée à ce poste budgétaire s'explique principalement par ces éléments :

- l'augmentation de provisions budgétaires de l'ordre de 3,5 M\$ pour les études hydrauliques, l'installation de capteurs et la fluctuation des prix et des volumes de produits chimiques;
- une hausse de 1,7 M\$ pour les travaux d'inspection et de récurage du réseau d'égout de l'agglomération;
- l'augmentation de 1,3 M\$ surtout liée à l'optimisation et à l'inspection des vannes, au projet de contrôle de pression dans les conduites primaires et à la remise en service du réservoir Rosemont;
- une augmentation de 3 M\$, notamment pour le soutien technique aux laboratoires, pour les mesures d'urgence à l'occasion d'événements critiques, pour l'entretien des collecteurs ainsi que pour la coordination des travaux;
- une hausse de 1,5 M\$ pour refléter la création de postes pour les activités financières et la protection des éléments de l'actif de l'eau.

### **Matières résiduelles**

Cette activité regroupe toutes les opérations reliées à la collecte, au transport, au traitement, à la valorisation et à l'élimination des déchets domestiques, des matières recyclables (journaux, imprimés, carton, verre, métal et plastique), des matériaux secs, des matières organiques (résidus verts, boues organiques) et des matières dangereuses.

Les opérations qui relèvent du conseil municipal comprennent exclusivement la collecte et le transport des déchets et des matières jusqu'aux lieux de transbordement, d'élimination, de traitement ou de valorisation.

Les opérations qui relèvent du conseil d'agglomération sont reliées au traitement, à la valorisation ou à l'élimination de l'ensemble des déchets et des matières ainsi qu'à la gestion des matières dangereuses.

### *Budget municipal*

Le budget associé aux matières résiduelles est en baisse de 1,3 M\$. Cette variation est attribuable aux éléments suivants :

- le retrait d'un budget de 6,8 M\$ résultant de la fin du projet d'achat de bacs de recyclage dans les arrondissements;
- un montant additionnel de 1,6 M\$ pour la collecte de résidus verts;
- une hausse de 4 M\$ au budget des arrondissements principalement pour l'augmentation de la masse salariale en fonction des conventions collectives en vigueur, l'indexation prévue aux contrats de collecte sélective et l'ajout de 8,9 cols bleus pour l'intensification des collectes de déchets.

### *Budget de l'agglomération*

La baisse de 0,1 M\$ provient de l'accroissement du budget de 0,9 M\$ pour les redevances que la Ville aura à verser en vertu du *Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles* qui découle de l'application de la *Loi abolissant le ministère des services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des*

*dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds (titre modifié) et par une baisse de 1 M\$ pour la valorisation et le traitement des matières recyclables qui s'explique principalement par une réévaluation des budgets requis pour le traitement des résidus de construction, de rénovation et de démolition.*

**Protection de l'environnement et autres activités d'hygiène du milieu**

Ces activités comprennent les charges liées à la protection de l'environnement, qui inclut notamment la lutte contre la pollution de l'air, de l'eau et du bruit et le traitement des sols contaminés, ainsi qu'aux autres activités relatives à l'hygiène du milieu.

## Santé et bien-être

**Tableau 16**  
**Charges de santé et de bien-être**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			GLOBAL
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	BUDGET 2013
Inspection des aliments	0,0	<b>0,0</b>	-	4 487,2	<b>4 739,7</b>	5,6	<b>4 739,7</b>
Logement social	17 765,6	<b>17 809,5</b>	0,2	20 859,4	<b>21 321,2</b>	2,2	<b>39 130,7</b>
Sécurité du revenu	29 244,2	<b>29 220,0</b>	(0,1)	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>29 220,0</b>
Autres	12 153,0	<b>12 041,2</b>	(0,9)	9 747,8	<b>10 145,7</b>	4,1	<b>22 186,9</b>
<b>TOTAL</b>	59 162,8	<b>59 070,7</b>	(0,2)	35 094,4	<b>36 206,6</b>	3,2	<b>95 277,3</b>

### Inspection des aliments

Cette activité regroupe les dépenses relatives à l'application des lois et des règlements ainsi qu'à toutes les poursuites intentées par la cour municipale qui ont trait à l'inspection des aliments. Ces charges sont remboursées principalement par les programmes de subventions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) rattachés à cette activité de compétence d'agglomération.

### Logement social

Cette rubrique comprend le budget correspondant au développement de logements sociaux et abordables, incluant les programmes AccèsLogis et Logement abordable Québec – volet social et communautaire. De plus, cette activité regroupe la quote-part versée à des organismes gouvernementaux, notamment à la Communauté métropolitaine de Montréal pour combler des déficits d'exploitation des offices municipaux d'habitation.

### Sécurité du revenu

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a pris en charge la gestion et les activités liées au programme gouvernemental de la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne Ville de Montréal. Conséquemment, la rémunération globale des employés assignés à cette activité est entièrement remboursée par le gouvernement du Québec.

### Autres

Cette section englobe toutes les autres dépenses liées à l'activité « Santé et bien-être », notamment les montants consacrés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, aux projets communautaires, à la politique familiale de même qu'à la lutte contre les gangs de rue.

## Aménagement, urbanisme et développement

**Tableau 17**  
**Charges d'aménagement, d'urbanisme et de développement**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			TRANSACTIONS INTERENTITÉS À ÉLIMINER	GLOBAL BUDGET 2013
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)		
Aménagement, urbanisme et zonage	44 827,5	50 654,3	13,0	4 845,7	4 045,8	(16,5)	0,0	54 700,1
Promotion et développement économique								
Industrie et commerce	54 325,4	55 342,5	1,9	51 591,1	60 999,3	18,2	0,0	116 341,8
Tourisme	45,0	45,0	-	1 000,0	1 000,0	-	0,0	1 045,0
Autres	38,6	124,9	223,6	0,0	0,0	-	0,0	124,9
	54 409,0	55 512,4	2,0	52 591,1	61 999,3	17,9	-	117 511,7
Rénovation urbaine	37 516,7	38 076,7	1,5	9 760,0	9 622,3	(1,4)	0,0	47 699,0
Autres	5 304,2	5 413,9	2,1	162,7	314,9	93,5	(293,1)	5 435,7
<b>TOTAL</b>	142 057,4	149 657,3	5,3	67 359,5	75 982,3	12,8	(293,1)	225 346,5

### Aménagement, urbanisme et zonage

Cette activité regroupe les charges liées à l'aménagement, à l'urbanisme et au zonage. La plupart de ces activités relèvent de la compétence du conseil municipal.

#### Budget municipal

En 2013, le budget présente une augmentation de 5,8 M\$ qui s'explique principalement par une hausse de 4,4 M\$ de la rémunération globale conformément aux conventions collectives et l'ajout de ressources permettant de renforcer les services de première ligne, notamment la délivrance des permis et les inspections et d'améliorer les délais d'intervention dans les arrondissements

### Promotion et développement économique

Cette activité regroupe les charges liées à la promotion touristique et au développement économique. Elle englobe les campagnes de promotion de la Ville de Montréal auprès des communautés d'affaires locales et régionales, la promotion d'activités touristiques, la prestation de services pour la tenue de congrès ou d'événements publics et tout autre programme de subventions destiné aux entreprises commerciales et industrielles.

#### Budget municipal

En 2013, le budget s'est accru de 1,1 M\$. Cette majoration s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une hausse de 4 M\$ de la contribution accordée au Partenariat du Quartier des spectacles dans le contexte du programme « *Imaginer – Réaliser Montréal 2025* »;
- une baisse de 2,8 M\$ associée principalement à la révision du financement des études préliminaires des grands projets dans le programme « *Imaginer – Réaliser Montréal 2025* ».

#### Budget de l'agglomération

En 2013, le budget connaît une forte hausse de 9,4 M\$. Cette augmentation est attribuable aux éléments suivants :

- une bonification de 12,7 M\$ du programme *Réussir@Montréal – Industrie*, mis sur pied par la Ville en vue d'accélérer l'investissement immobilier industriel à Montréal, d'améliorer la compétitivité de la ville à l'échelle régionale et de maintenir une structure économique diversifiée;
- l'allocation d'une contribution de 0,5 M\$ à l'organisme Montréal International qui offre des services-conseils et gère le programme de soutien financier « *Fonds de développement International de Montréal* » (FODIM) dans le but d'inciter des organisations internationales à s'établir à Montréal.
- une baisse de 2,6 M\$ associée essentiellement à la révision du financement des études préliminaires des grands projets dans le programme « *Imaginer – Réaliser Montréal 2025* »;
- une baisse de 1,4 M\$ des contributions dans le contexte du programme « *PR@M – Commerce* » à la suite de la finalisation des projets.

### **Autres**

Cette rubrique comprend le coût des travaux que la Commission des services électriques de Montréal (CSÉM) est appelée à réaliser et à facturer aux unités d'affaires de la Ville ou à de tierces parties.

## Loisirs et culture

**Tableau 18**  
**Charges de loisirs et de culture**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			GLOBAL
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	BUDGET 2013
<b>Activités récréatives</b>							
Centres communautaires	62 581,0	<b>55 418,2</b>	(11,4)	67,7	<b>148,0</b>	118,6	<b>55 566,2</b>
Patinoires intérieures et extérieures	37 579,5	<b>35 026,7</b>	(6,8)	837,6	<b>411,2</b>	(50,9)	<b>35 437,9</b>
Piscines, plages et ports de plaisance	38 637,4	<b>35 320,0</b>	(8,6)	27,9	<b>61,5</b>	120,4	<b>35 381,5</b>
Parcs et terrains de jeu	105 128,5	<b>111 774,0</b>	6,3	21 962,1	<b>22 980,5</b>	4,6	<b>134 754,5</b>
Expositions et foires	401,6	<b>425,4</b>	5,9	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>425,4</b>
Autres	10 478,0	<b>10 556,1</b>	0,7	750,0	<b>725,2</b>	(3,3)	<b>11 281,3</b>
	<b>254 806,0</b>	<b>248 520,4</b>	(2,5)	<b>23 645,3</b>	<b>24 326,4</b>	2,9	<b>272 846,8</b>
<b>Activités culturelles</b>							
Centres communautaires	17 821,3	<b>16 225,3</b>	(9,0)	0,0	<b>0,0</b>	-	<b>16 225,3</b>
Bibliothèques	65 232,4	<b>72 857,4</b>	11,7	8 171,2	<b>8 364,7</b>	2,4	<b>81 222,1</b>
Musées et centres d'exposition	31 586,7	<b>42 776,3</b>	35,4	31 175,0	<b>34 896,8</b>	11,9	<b>77 673,1</b>
Autres	19 436,0	<b>19 269,4</b>	(0,9)	13 040,0	<b>13 430,9</b>	3,0	<b>32 700,3</b>
	<b>134 076,4</b>	<b>151 128,4</b>	12,7	<b>52 386,2</b>	<b>56 692,4</b>	8,2	<b>207 820,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>388 882,4</b>	<b>399 648,8</b>	2,8	<b>76 031,5</b>	<b>81 018,8</b>	6,6	<b>480 667,6</b>

Le budget destiné aux activités de loisirs et de culture s'est accru de 15,8 M\$.

### Activités récréatives

Le budget des activités récréatives est relatif à la prestation de services de sports et de loisirs pour les citoyens ainsi qu'à l'entretien des parcs et des espaces verts sur le territoire de Montréal.

#### Budget municipal

Dans l'ensemble, cette activité est principalement gérée par les arrondissements. Pour 2013, ces derniers ont révisé l'allocation de leurs ressources humaines et financières afin d'arrimer fidèlement leur budget à la réalité de leurs priorités et de leur fonctionnement, et ainsi favoriser une meilleure reddition de compte à cet égard. Cette révision d'allocation de ressources budgétaires est le principal facteur sous-jacent de la diminution nette de 6,3 M\$ constatée dans cette activité, permettant ainsi aux arrondissements d'allouer les budgets ainsi libérés vers d'autres activités, notamment vers les activités culturelles.

### Activités culturelles

Les activités culturelles regroupent la gestion, la coordination et la réalisation d'événements et d'activités dans les bâtiments à vocation culturelle et patrimoniale, notamment les bibliothèques, les centres communautaires et les sites d'exposition.

#### Budget municipal

Le budget augmente de 17,1 M\$. Cette variation s'illustre par les éléments suivants :

- une augmentation de 7,6 M\$ dans l'activité « Bibliothèques » est attribuable principalement à l'allocation d'un budget central de 3,6 M\$ dédié au développement de l'ensemble du réseau des bibliothèques afin d'accroître l'offre de service;

- une hausse de 11,2 M\$ dans l'activité « Musées et centres d'exposition » s'explique notamment par l'allocation de ressources additionnelles de 9 M\$ pour soutenir l'événement Mosaïcultures internationales et un budget additionnel de 4 M\$ pour l'ouverture du nouveau planétarium.

### *Budget de l'agglomération*

Le budget d'agglomération des activités culturelles est en hausse de 4,3 M\$. Cette variation s'explique particulièrement par une augmentation de 3,7 M\$ du déficit d'exploitation de l'Espace pour la vie. Par ailleurs, une augmentation de 0,5 M\$ de la contribution au Conseil des arts est accordée.



## Frais de financement

**Tableau 19**  
**Frais de financement**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			GLOBAL
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	BUDGET 2013
Dette à long terme							
Intérêts et autres frais	252 658,1	<b>250 966,1</b>	(0,7)	139 615,6	<b>133 883,2</b>	(4,1)	<b>384 849,3</b>
	252 658,1	<b>250 966,1</b>	(0,7)	139 615,6	<b>133 883,2</b>	(4,1)	<b>384 849,3</b>
Autres frais de financement	1 310,1	<b>1 310,1</b>	-	104,5	<b>104,5</b>	-	<b>1 414,6</b>
<b>TOTAL</b>	253 968,2	<b>252 276,2</b>	(0,7)	139 720,1	<b>133 987,7</b>	(4,1)	<b>386 263,9</b>

Cette fonction regroupe les intérêts et les autres frais relatifs au financement à long terme des acquisitions d'immobilisations. Elle comprend aussi les frais relatifs au financement à long terme de la dette actuarielle initiale de certains régimes de retraite des employés de l'ancienne Ville de Montréal, qui relèvent du conseil municipal, ainsi que les frais relatifs au financement à long terme de la dette de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal, qui relèvent du conseil d'agglomération depuis 2002. Précisons que le remboursement de la dette à long terme est présenté séparément, à la section « Financement », à la page 51.

#### Budget municipal

Les charges relatives aux frais de financement présentent une diminution de 1,7 M\$ qui s'explique par les éléments suivants:

- une réduction de 3,1 M\$, attribuable, d'une part, à un volume important d'emprunts qui viennent à échéance au cours de 2013 et, d'autre part, à la diminution du volume d'emprunts qui découle directement d'un taux de réalisation moindre des dépenses en immobilisations nécessitant un financement par emprunt, par rapport aux prévisions d'investissement des années antérieures;
- une hausse de 1,4 M\$ pour le financement et le refinancement des dépenses en immobilisations non-subsventionnées de la STM qui se réalisent à des niveaux plus élevés que l'an dernier. Une augmentation équivalente en revenu est prévue pour refléter les montants remboursés par la STM à la Ville de Montréal.

#### Budget de l'agglomération

Les frais de financement présentent une diminution de 5,7 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :

- une réduction de 15,2 M\$, attribuable, d'une part, à un volume important d'emprunts qui viennent à échéance au cours de 2013 et, d'autre part, à la diminution du volume d'emprunts découlant directement d'un taux de réalisation moindre des dépenses en immobilisations nécessitant un financement par emprunt, par rapport aux prévisions d'investissement des années antérieures;
- une augmentation de l'ordre de 9,5 M\$ attribuable au fait que le budget 2012 prévoyait un gain de change non-récurrent relativement au refinancement en dollars canadiens d'une dette libellée en devises américaines. Ce gain était budgété en diminution des frais de financement en 2012.

LES QUOTES-PARTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL AU FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION

Ce poste présente la contribution devant être prévue au budget du conseil municipal de Montréal afin de financer les activités relevant du conseil d'agglomération de Montréal. Pour plus de renseignements, consulter la section « Quotes-parts » du présent document.

**Tableau 20**

**Quotes-parts de la Ville de Montréal pour le financement des activités de l'agglomération**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL		
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)
<b>QUOTES-PARTS</b>			
Dépenses générales	1 475 679,8	<b>1 508 111,9</b>	2,2
Service de l'eau	85 226,0	<b>86 518,6</b>	1,5
Réserve financière de l'eau	88 318,6	<b>75 076,5</b>	(15,0)
Alimentation en eau potable	46 608,1	<b>47 879,3</b>	2,7
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	28 577,4	<b>27 594,7</b>	(3,4)
Service des premiers répondants	5 288,7	<b>5 783,9</b>	9,4
<b>TOTAL</b>	1 729 698,6	<b>1 750 964,9</b>	1,2

## LE FINANCEMENT

**Tableau 21**  
**Financement**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL			BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			GLOBAL
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	ÉCART (%)	BUDGET 2013
Remboursement de la dette à long terme	221 044,4	231 792,3	4,9	161 121,1	156 724,7	(2,7)	388 517,0

### Remboursement de la dette à long terme

#### *Budget municipal*

Les sommes consacrées au remboursement de la dette à long terme présentent une hausse de 10,8 M\$ qui découle des éléments suivants :

- une augmentation de 8,9 M\$, attribuable à la hausse du volume d'emprunts liés à la dette historique, qui viennent à échéance au cours de 2013;
- une hausse de 1,9 M\$ des contributions au remboursement accéléré de la dette, conformément aux dispositions de la politique de gestion de la dette.

#### *Budget de l'agglomération*

Les montants consacrés au remboursement de la dette à long terme présentent une baisse de 4,4 M\$ qui découle des éléments suivants :

- une réduction de 9,5 M\$ attribuable au fait que le budget 2012 prévoyait un remboursement accéléré de capital conséquemment à un gain de change non-récurrent de 9,5 M\$ découlant du refinancement en dollars canadiens d'une dette libellée en devises américaines;
- une augmentation de 2,5 M\$ attribuable à une révision à la baisse des transferts du gouvernement du Québec, conformément aux ententes de partage de frais pour les dépenses en immobilisations;
- une hausse de 1,3 M\$ des contributions au remboursement accéléré de la dette, conformément aux dispositions de la politique de gestion de la dette;
- une augmentation de 1,3 M\$, attribuable à la hausse du volume d'emprunts liés à la dette historique, qui viennent à échéance au cours de 2013.

## L'ANALYSE DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – AFFECTATIONS

**Tableau 22**  
**Affectations**

(en milliers de dollars)

	BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL		BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION		GLOBAL
	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	COMPARATIF 2012	BUDGET 2013	BUDGET 2013
Activités d'immobilisations	(19 743,0)	<b>(20 689,3)</b>	(10 838,2)	<b>(14 093,7)</b>	<b>(34 783,0)</b>
Remboursement de capital	(24 452,1)	<b>(23 997,2)</b>	(7 714,7)	<b>(7 714,7)</b>	<b>(31 711,9)</b>
Excédent (déficit) de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	81 252,2	<b>80 460,4</b>	2 936,6	<b>750,0</b>	<b>81 210,4</b>
Réserves financières – Fonds de l'eau	(6 603,6)	<b>(7 301,7)</b>	(53 737,1)	<b>(25 922,0)</b>	<b>(33 223,7)</b>
Montants à pourvoir dans le futur	20 849,2	<b>(102,4)</b>	132 307,9	<b>116 602,5</b>	<b>116 500,1</b>
<b>TOTAL</b>	51 302,7	<b>28 369,8</b>	62 954,5	<b>69 622,1</b>	<b>97 991,9</b>

### Activités d'immobilisations

Les activités d'immobilisations désignent l'affectation budgétaire destinée aux projets d'immobilisations.

#### *Budget municipal*

Une somme de 20,7 M\$ est inscrite au budget du conseil municipal pour les activités d'immobilisations. De celle-ci, un montant de 2,8 M\$ provenant des revenus du Fonds de l'eau est prévu pour le paiement comptant de la main-d'œuvre capitalisée aux projets d'immobilisations liés à l'eau. De plus, 17,3 M\$ sont également budgétisés pour le paiement comptant d'investissements liés à la voirie, soit la totalité des sommes perçues en 2013 par la taxe relative à la voirie. Enfin, une somme de 0,6 M\$ est prévue pour l'acquisition d'un terrain destiné à l'aménagement d'un parc, dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

#### *Budget de l'agglomération*

Le montant de 14,1 M\$ provient des revenus du Fonds de l'eau et est destiné au paiement comptant de la main-d'œuvre capitalisée aux projets d'immobilisations liés à l'eau. Ce montant est en hausse de près de 3,3 M\$.

### Remboursement de capital

#### *Budget municipal*

Des affectations de près de 24 M\$ servent à effectuer un remboursement d'emprunts pour financer des dépenses de fonctionnement des années antérieures, dont principalement le remboursement de la dette actuarielle initiale de l'ex-Ville de Montréal.

#### *Budget de l'agglomération*

Pour l'agglomération, le remboursement de capital de 7,7 M\$ est attribuable au remboursement d'emprunts servant à financer des dépenses de fonctionnement des années antérieures et, plus précisément, l'emprunt relié au financement de la contribution financière au *Programme d'aide aux immobilisations en transport* de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL-STM).

**Excédent (déficit) de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés**

Aux fins de l'équilibre budgétaire, il est prévu d'utiliser les excédents des exercices antérieurs et les réserves.

*Budget municipal*

Pour le budget de 2013, il est prévu d'utiliser une somme de 80,5 M\$. Celle-ci comprend :

- 65 M\$ provenant des surplus antérieurs;
- 4,9 M\$ provenant de la réserve financière destinée à la voirie;
- des surplus de 10,5 M\$ que certains arrondissements ont utilisés afin d'équilibrer leur budget de 2013, une baisse de 0,2 M\$.

*Budget de l'agglomération*

Pour l'agglomération, une somme de 0,8 M\$ est puisée dans la réserve financière destinée à la voirie.

**Réserves financières – Fonds de l'eau**

Cette rubrique présente la part des revenus de l'année courante du Fonds de l'eau qui est spécifiquement affectée aux réserves financières de l'eau. L'annexe 7 présente le détail de l'information financière relative au Fonds de l'eau.

*Budget municipal*

Une somme de 7,3 M\$ est prévue au budget du conseil municipal pour cette affectation, soit une hausse de 0,7 M\$ par rapport au montant de l'an dernier.

*Budget de l'agglomération*

Les crédits prévus sont de l'ordre de 25,9 M\$, une baisse de 27,8 M\$.

**Montants à pourvoir dans le futur**

Ces montants se divisent en deux grandes catégories :

Financement à long terme des activités de fonctionnement*Budget de l'agglomération*

La Ville de Montréal versera, en 2013, une contribution de 18,2 M\$ pour financer sa part des projets d'investissement, dans le contexte du *Programme d'aide aux immobilisations en transport* de la SOFIL. Cette somme correspond à 15 % des dépenses d'investissement admissibles réalisées par la Société de transport de Montréal (STM). La STM reçoit une contribution gouvernementale équivalente à 85 % du coût des immobilisations admissibles au programme.

Montants à pourvoir relatifs aux régimes de retraite

Selon les modifications aux normes comptables en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, un actif ou un passif à l'activité « Montants à pourvoir dans le futur » devait être constaté à cette date relativement à la valeur nette des caisses de retraite, établie sur base actuarielle ou par projection actuarielle. Les crédits présentés à la ligne « Montants à pourvoir dans le futur » représentent donc l'amortissement de la valeur ainsi établie.

Cette rubrique incorpore également l'incidence de la variation de la limite sur l'actif au bilan découlant d'une perte ou d'un gain actuariel et son amortissement futur.

De plus, afin d'alléger l'impact fiscal résultant de la crise financière de 2008, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) permet l'utilisation des montants à pourvoir dans le futur. En 2013, c'est une somme de 75 M\$ que la Ville utilise à cet égard, une baisse de 25 M\$ par rapport à l'an dernier.

### *Budget municipal*

L'ensemble de ces mesures fait en sorte que le montant à pourvoir dans le futur est fixé à (0,1 M\$) pour le budget de 2013, dont :

- 33,8 M\$ à titre d'allègement;
- 2,9 M\$ pour l'ajustement comptable à la limite de l'actif;
- une diminution de près de 34 M\$ pour le déficit initial et le rachat d'obligations;
- une diminution de 2,8 M\$ à la suite de l'harmonisation des caisses de retraite, dont l'impact associé à la modification de la méthode d'indexation de la prestation de retraite.

### *Budget de l'agglomération*

Pour l'agglomération, ces mêmes mesures établissent le montant à pourvoir dans le futur à 98,4 M\$ pour le budget de 2013, soit :

- 46,3 M\$ à titre d'allègement;
- 38,6 M\$ pour l'ajustement comptable à la limite de l'actif;
- 18,6 M\$ pour le déficit initial et le rachat d'obligations;
- une diminution de 1,4 M\$ à la suite de l'harmonisation des caisses de retraite, dont les impacts associés à la modification de la méthode d'indexation de la prestation de retraite;
- une diminution de 3,7 M\$ pour les mesures transitoires au 1<sup>er</sup> janvier 2000.